

1) Avril 1983 - Document confidentiel EDF « Essai prospectif sur les applications de l'électricité au domaine de la médecine et sur les études d'environnement électromagnétique » EHS PJ1

- P7 : « **les rayonnements électromagnétiques peuvent avoir une influence très néfaste sur le comportement et la santé des êtres vivants**, et des humains en particulier (...) »
- P 7/8 : « **un effort d'étude doit être fait** notamment « pollution électromagnétique directe : influence des champs et rayonnements électromagnétiques sur l'homme »
- P 27 : « **Contrairement aux phénomènes radioactifs, les rayonnements non ionisants ne provoquent pas rapidement des troubles nets que l'on puisse facilement leur attribuer.** (...) les troubles n'apparaissent qu'au bout d'une longue durée, ce qui rend l'expérimentation de la preuve clinique difficiles ».

2) Juin 2017 - Avis Révisé de l'ANSES « Exposition de la population aux champs électromagnétiques émis par les « compteurs communicants »

EHS PJ2 + (<https://www.anses.fr/en/system/files/AP2015SA0210Ra.pdf>)

- P2 /24 : « La **bibliographie** associée à la thématique des compteurs communicants est **peu fournie.** »
- P7/24 : « Le compteur lui-même produit un rayonnement électromagnétique, mais la communication CPL (...) **produit également un champ électromagnétique, à proximité des câbles et des prises** »
- P13/24 : « **Actuellement il n'existe pas de littérature scientifique** traitant spécifiquement des effets sanitaires à court ou long terme de l'exposition aux compteurs communicants » (...) « L'analyse des études disponibles **ne permet pas de conclure définitivement quant à l'existence ou non d'effet délétère** lié à des expositions aux radiofréquences dans la bande 9kHz – 10 MHz à des niveaux non thermiques »
- P14-15/24 : « **Il apparaît par ailleurs nécessaire de réaliser des études sur les effets biologiques/sanitaires** potentiels liés à des expositions aux champs électromagnétiques de fréquences situées dans la bande des 50 -100 kHz utilisées en France. » (...)

Il paraît utile que des études portant spécifiquement sur les compteurs communicants tentent de faire la part entre de possibles effets sanitaires et le rôle éventuel d'un effet nocebo.

(...) **Le CES (Comité d'Études Scientifiques) recommande : de poursuivre la réalisation de mesures** d'exposition in situ (...) de réaliser des simulations (...) d'évaluer les niveaux d'exposition en cas d'exposition proche d'un emplacement où seraient implantés une multitude de compteurs et autres objets communicants »

(...) « **Absence de données** sur les effets sanitaires » (...) « **Absence d'études épidémiologiques** s'intéressant aux compteurs communicants »

(...) Le CES recommande de (...) **poursuivre l'étude des effets sanitaires**, (...) de **mener des études portant spécifiquement sur les compteurs communicants** (...) de faire porter les coûts associés par les entreprises déployant les compteurs.

- P 16/24 : « Pendant la période de mesure (...) une moyenne de 4 à 6 trames par minutes a été enregistrée » **Donc CHRONIQUE**
« Dans un logement non équipé de compteur Linky, mais situé à proximité d'autres logements déjà pourvus, l'exposition aux signaux CPL existe »
- P17-18/24 : « Ces nouvelles données permettent d'identifier un **trafic plus important que celui initialement annoncé par l'opérateur du déploiement** des compteurs Linky, entraînant une durée d'exposition plus longue que prévue, sans que les niveaux de champs électromagnétiques soient plus élevés »
« **Le CES recommande d'étudier la possibilité d'installer des filtres pour les personnes qui le souhaiteraient, permettant d'éviter la propagation des signaux CPL à l'intérieur des logements** »

3) **Mars 2018 - Avis de l'ANSES « Hypersensibilité électromagnétique ou intolérance environnementale idiopathique attribuée aux champs électromagnétiques »** EHS PJ3 <https://www.anses.fr/fr/system/files/AP2011SA0150Ra.pdf>

- P1 « **Depuis le début des années 1980**, la littérature scientifique rapporte de façon continue le cas de **personnes se plaignant de troubles fonctionnels** » / P11 : « Les maux de têtes sont un des symptômes les plus fréquemment rapportés »
- P 4 : « Quoi qu'il en soit, **les plaintes (douleurs, souffrance) formulées par personnes se déclarant EHS correspondent à une réalité vécue.** »
- P5 : (...) « Les données scientifiques sur le pourcentage de personnes se déclarant **EHS en France et à l'international** ne sont pas fiables, elles sont comprises **entre 0,7 et 13,3 %**. Toutefois, les données les plus récentes (7 articles publiés entre 2008 et 2013) donnent des résultats plus resserrés, **autour de 5%** (entre 1,2 et 8,8 %) ».
- P10 : « De très récents travaux expérimentaux ont montré pour la première fois que des rats étaient capables de choisir un environnement où leur exposition aux radiofréquences était la plus faible (...) »
- P12 : « Les très rares études de suivi sur le long-terme des personnes se déclarant EHS ne dépassent pas un an » (...)
Le CES recommande de réaliser des études prospectives pour le suivi à long-terme de personnes se déclarant EHS ».

- P13 : « Il est **évident** que de nombreuses personnes se déclarant EHS présentent un état de souffrance (physique et/ou psychique) plus ou moins important.
- P15 : « Les symptômes ressentis par les personnes se déclarant EHS, ainsi que l'isolement psycho-social subi par certaines d'entre elles, nécessitent et justifient une prise en charge adaptée par les acteurs des domaines sanitaires et social » [Et par le système judiciaire au titre de la prophylaxie ??](#)
- P7 : « Au final, aucune preuve expérimentale solide ne permet actuellement d'établir un lien de causalité entre l'exposition aux champs électromagnétiques et les symptômes décrits par les personnes se déclarant EHS » : **FAUX** (en tous cas ça a changé depuis... voir ci-dessous)

4) **Novembre 2018** : « Effets sanitaires thermiques et non thermiques des rayonnements non ionisants de faible intensité : état es lieux international »

Publication de *Environmental Pollution* Volume 242 EHS PJ4 + <https://collectif-accad.fr/site/wp-content/uploads/2019/02/EFFETS-SANITAIRES-Belpomme.pdf>

- P10 : « Belpomme et ses collègues ont rapporté que **l'EHS est une entité clinico-biologique bien définie**, caractérisée par l'apparition progressive de symptômes neurologiques (...) »
- P11 : tableau simplifié présentant les troubles des EHS par rapport aux « normaux » (MCS = Sensibilité Chimique Multiple)

Tableau 4 : Symptômes cliniques des patients EHS et EHS/MCS comparés à ceux de témoins normaux^a

	EHS	EHS/MCS	Témoins normaux
Maux de tête	88%	96%	0%
Dyesthésies	82%	96%	0%
Myalgies	48%	76%	6%
Arthralgies	30%	56%	18%
Echauffement de l'oreille/otalgie	70%	90%	0%
Acouphènes	60%	88%	6%
Hyperacousie	40%	52%	6%
Vertiges	70%	68%	0%
Troubles de l'équilibre	42%	52%	0%
Mauvaise concentration/attention	76%	88%	0%
Perte de mémoire immédiate	70%	84%	6%
Confusion	8%	20%	0%
Fatigue	88%	94%	12%
Insomnie	74%	92%	6%
Tendance dépressive	60%	76%	0%
Idées suicidaires	20%	40%	0%
Anomalies cardiovasculaires transitoires	50%	56%	0%
Déficience oculaire	48%	56%	0%
Anxiété/panique	38%	28%	0%
Emotivité	20%	20%	12%
Irritabilité	24%	24%	6%
Lésions cutanées	16%	42%	0%
Dysthermie corporelle globale	14%	8%	0%

- P 12 : Il existe des **marqueurs biologiques OBJECTIFS** mis en évidence par le Pr Belpomme (Cancérologue, Président de l'ARTAC Association pour la Recherche Thérapeutique Anti-Cancéreuse, fondée en 1984) depuis 2015. Il les a **présenté le 11/02/2016** au « Colloque pour mieux comprendre et reconnaître l'Electro-Hyper-Sensibilité », **Assemblée Nationale** Paris. https://www.youtube.com/watch?v=BbaSHaTK_wl à 10min35

Parmi ces marqueurs sont, tel qu'il apparaît dans le tableau 5 p12 : Vitamine D, Histamine, Immunoglobuline E, Protéine B liant le calcium, Protéine de choc à la chaleur etc etc...

Le Pr. Belpomme a établi des certificats médicaux pour les EHS, notamment utilisés pour leur éviter Linky. ENEDIS l'a dénoncé à l'ordre des médecins : gênant pour eux bien sûr ces certificats qui se multipliaient. Je ne trouve pas trace du fait que ce soit ENEDIS qui l'avait « attaqué » mais c'est ce qui se disait à l'époque et qui me paraît fort probable. Dans l'article il est évoqué Linky, ce n'est pas pour rien...

https://www.sciencesetavenir.fr/sante/e-sante/electrosensibilite-le-pr-belpomme-poursuivi-par-l-ordre-des-medecins_120479

Donc en 2016 on l'accueille à l'Assemblée Nationale pour un colloque sur l'EHS, et en février 2018 l'ordre l'attaque car il avance sur l'EHS. Étonnant non ? Qui n'a pas intérêt à ce que l'EHS soit reconnue ??

- **P15** : « Fait important, **les effets sur la santé les plus graves sont observés avec des expositions chroniques prolongées même si les intensités sont très faibles** (Belyaev, 2017) »
- **P20** : « Cancer du cerveau (...) gliomes (...) glioblastomes (...) fertilité masculine en baisse (...) maladie d'Alzheimer (...) sclérose latérale amyotrophique (...) détresse, incapacité de travail, retrait social progressif (...) »